



Le 16 décembre 2021

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Joelle Cardinal
Avocate
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

**Objet : Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs
Remboursement de frais – D-2021-160**
Régie de l'énergie : R-4045-2018 Phase 3
Notre dossier : R056163

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité confirme le paiement des frais de participation dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2021-160 rendue par la Régie de l'énergie le 9 décembre 2021.

Intervenants	Frais octroyés
AHQ-ARQ	30 034,80 \$
AREQ	12 000,00 \$
Bitfarms	40 000,00 \$
CETAC	17 000,00 \$
CREE	40 000,00 \$
FCEI	40 000,00 \$
Floxis	38 470,50 \$
HIVE	11 957,79 \$
RNCREQ	40 000,00 \$
TOTAL	269 463,09 \$

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Joelle Cardinal*

JOELLE CARDINAL
JC/jl

c.c. Intervenants